

21^e Assemblée des Délégués de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique

~

Convocation

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la 21^e Assemblée des Délégués de notre Association qui aura lieu le

Samedi 12 mars 2022 à 9h00,
à la Grande Salle de Lucens (*Rue de la Grande Salle – 1522 Lucens*).
(Retrait des droits de vote : 8h00 – 8h45)

Le verre de l'amitié vous sera offert à l'issue des débats et sera suivi, à partir de 12h, d'un repas, que nous serions très heureux de partager avec vous.

Comme à l'accoutumée, les gymnastes, groupes et dirigeants méritants, ainsi que nos juges et moniteurs qui fêtent un jubilé seront honorés durant le repas. N'oubliez donc pas de les inscrire au repas selon les indications ci-dessous ! Quant aux nouveaux vétérans, ils seront nommés au cours de l'Assemblée des Délégués. Pensez également à les inscrire à l'AD et, s'ils le souhaitent, au repas, vu qu'ils ne sont pas invités personnellement !

Veuillez noter que les objets soumis au vote - dont une proposition de modification des statuts - ainsi que le rapport d'activités seront publiés sur notre site internet dès le 12 février 2022.

Afin de faciliter l'organisation de cette importante réunion, nous vous remercions de confirmer votre présence en vous inscrivant via le site web sur www.gymvaud/ad2022, en complétant le formulaire « Société membre » d'ici au dimanche 20 février 2022 au plus tard. Si vous avez des membres de division de l'ACVG dans votre société, ces derniers doivent s'annoncer individuellement sur la base de l'invitation qui leur est adressée. Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même excusée, votre société se verra amendée d'un montant de CHF 300.00, selon la décision de la CDS du 5 mai 2011.

Le prix du repas est fixé à CHF 39.-/personne. Votre inscription ne sera enregistrée qu'après le paiement du montant correspondant (Banque Cantonale Vaudoise - IBAN CH54 0076 7000 R097 8764 0 – bénéficiaire FSG Lucens). Afin de faciliter le procédé, merci de bien vouloir préciser le nom de votre société lors du paiement.

Merci de noter que les restrictions sanitaires liées au Covid-19 en vigueur au moment de l'AD seront naturellement appliquées et respectées. Le certificat COVID sera nécessaire pour assister à l'Assemblée (2G).

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives.

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE

Comité cantonal



Cédric Bovey
Président



Alexandre Volet
Vice-président administratif

Le Mont-sur-Lausanne, 25 janvier 2022

Annexes :

- Ordre du jour
- Flyer
- Liste des méritants et vétérans annoncés